

Conseil des jeunes

Bienvenue aux jeunes conseillers

Mercredi 14 octobre, dans la salle du conseil municipal, 30 jeunes conseillers âgés de 11 à 17 ans ont été tirés au sort pour le renouvellement du Conseil des jeunes pantinois qui a lieu tous les deux ans. Retour sur cet événement de la démocratie participative de la ville qui s'est tenue en présence du maire, Bertrand Kern, et d'une partie de l'équipe municipale.

À 18.30, le suspense est à son comble. Les jeunes candidats ont peu à peu pris place autour de la table de la salle du conseil municipal, accompagnés des animateurs du pôle jeunesse, qui pour cette nouvelle édition, feront partie de l'équipe d'animation de l'instance participative. À l'issue de la campagne d'appel à candidature qui a débuté le 15 septembre, 80 jeunes se sont portés candidats pour intégrer l'une des deux commissions: celle des 11/14 ans et celle des 15/17 ans. Mais au total, plus de 150 jeunes ont exprimé leur désir de participer ponctuellement aux projets qui seront mis en place durant le mandat.

De vrais objectifs

Après avoir salué la motivation des jeunes candidats, le maire a rappelé un point essentiel de l'objectif du Conseil des jeunes: comprendre et porter des valeurs citoyennes comme la laïcité. Le tirage au sort peut enfin commencer! Mathieu Monot, adjoint au maire chargé de la Démocratie participative, et Élodie Salmon, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, se prêtent au jeu de la main innocente. Les noms des 30 nouveaux conseillers sont accueillis par une salve d'applaudissements. Après le tirage au sort, les jeunes ambassadeurs ont reçu une convocation pour leur première journée de formation à la maison de quartier des Courtillières (le 30 octobre prochain). Au programme: détermination des thématiques des commissions et reconstitution d'un procès en fin de journée. L'installation officielle du conseil est prévue courant novembre. Après le week-end d'intégration, grande nouveauté de cette année, qui se tiendra à Montrognon les 5 et 6 décembre, les projets



des commissions seront lancés au mois de janvier. Un beau programme en perspective!

● Adam Jamaï – 15 ans – campus des métiers à Bobigny

« C'est les animateurs jeunesse des Courtillières qui m'ont poussé à m'inscrire... Merci à eux! J'ai plein d'idées en tête, comme par exemple installer une fontaine au Citystade ou réaménager le parc des Courtillières. Vive-mment que cela commence! »



● Inès Belaïboud – 16 ans – lycée Bos-suet à Paris

« C'est après avoir lu l'article sur le Conseil des jeunes dans le numéro de Canal de cet été que j'ai eu le déclic. J'ai particulièrement hâte de visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat, cela permet de découvrir l'envers du décor et d'en comprendre plus facilement le fonctionnement. »



● Mamady Traore – 12 ans – collège Lavoisier

« Ce qui m'intéresse, c'est l'écologie. J'ai envie d'organiser des campagnes de sensibilisation sur le tri sélectif. Il y a trop de déchets partout! J'ai hâte de participer au week-end d'intégration et de rencontrer les autres jeunes. »

● Samara David – 14 ans – collège Jean Lolive

« Je me suis inscrite car je veux être utile. Mon projet? Trouver des solutions pour les enfants qui n'arrivent pas à suivre le rythme scolaire. Je suis très contente d'avoir été élue et d'avoir vu le maire d'aussi près. Me voici maintenant la porte-parole des autres jeunes! »



vivre à Pantin

HIVER

Qui dit neige dit sable

En cas de neige ou de verglas, un arrêté du maire définit les obligations des habitants: nettoyer et sécuriser les trottoirs devant leur porte. Un geste qui contribue à la sécurité de tous.

L'arrêté du maire, consultable au centre administratif, présente les obligations des habitants:

- en cas de chute de neige, les propriétaires ou les occupants riverains ont l'obligation de balayer ou gratter le trottoir ou la voie piétonne sur toute la longueur de la façade de leur habitation, que celle-ci soit ou non bâtie, afin de permettre la circulation des piétons.
- en cas de verglas, l'épandage de sel ou de sable est à la charge des propriétaires ou des occupants riverains. L'utilisation de sel est à proscrire à proximité des lieux plantés. Il est important donc de faire ses réserves de sable pour l'hiver. Car en cas d'accident, les propriétaires ou les occupants riverains n'ayant pas respecté l'arrêté municipal verront leur responsabilité engagée.

En ce qui concerne les résidences, les syndicats doivent prendre les dispositions nécessaires pour que les voies et les trottoirs de circulation internes soient déneigés.

Enfin, il convient de rappeler que l'accès et l'usage des parcs, terrains de proximité et aires de jeux sont interdits en cas de neige ou de verglas.

Quant aux automobilistes, il leur est rappelé qu'il est interdit de doubler une saleuse. La saleuse, qui permet la sécurisation des voies, est toujours prioritaire, notamment en cas d'embouteillages.

● Distribution de sel aux particuliers

La ville organise une distribution gratuite de sel aux particuliers le samedi 21 novembre de 9.00 à 12.00, au marché de l'Église.

SENIORS

Portes ouvertes à La Seigneurie

Pour fêter la fin du chantier de réhabilitation d'un de ses pavillons, la résidence pour personnes âgées La Seigneurie, organise un après-midi portes ouvertes. Les visiteurs seront invités à découvrir les nouvelles réalisations architecturales à travers un circuit commenté par des accompagnateurs. Autour de stands d'information, les équipes se tiendront à la disposition du public pour évoquer la vie quotidienne d'une maison de retraite, l'ensemble des activités développées pour les résidents, pour informer et conseiller sur les démarches à accomplir quand l'entrée d'un proche en maison de retraite est envisagée.

● Portes ouvertes à La Seigneurie

Samedi 28 novembre, de 14.00 à 18.00

7, rue Kléber www.la-seigneurie.fr



Les 10 ans du Sivuresc

Ce syndicat qui élabore plus de 9 000 repas par jour avait invité, le samedi 10 octobre, les enfants des écoles et centres de loisirs, leurs parents ainsi que les seniors à visiter les locaux. Cuisines, réserves, chambres froides... la transparence est de règle pour le Sivuresc. Cette journée a été l'occasion de remettre leurs prix aux lauréats du concours de création artistique sur le thème des quatre éléments réalisés pendant la pause méridienne dans les écoles de Pantin.

IMMO DEVAUX 

99, ave Jean Lolive 93500 PANTIN

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTES et LOCATIONS

01.48.40.44.11

CP N° 06-0505 délivrée par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières: QBE France 12 place Vendôme 75001-PARIS

IMMO DEVAUX GESTION 

99, avenue Jean Lolive 93500 PANTIN

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
GESTION LOCATIVE

01.48.40.44.11

CP N° 09-0024 délivrée par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières: QBE France 12 place Vendôme 75001-PARIS

Les Arts Codés

La Nouvelle Fabrique, entre artisanat et numérique

En juin dernier, les Arts Codés – un atelier version Fab(rication) Lab(oratory) regroupant In-Flexions, MagnaLucis, POLYREPRO et la Nouvelle Fabrique – ont été inaugurés dans les anciens locaux du CERFAV (Centre européen de recherche et de formation aux arts verriers). La Nouvelle Fabrique, dont la spécialité est le mobilier en bois, a été, avec le CERFAV, à l'origine des Arts Codés. Ouverte à tout public, elle souhaite créer une émulation autour des mondes de l'artisanat et de la fabrication numérique.

Auparavant installée au 104 (Paris 19^e), la Nouvelle Fabrique bénéficie désormais ici d'un atelier digne de ce nom. Fleurant bon la sciure de bois, il niche au fond de ce bel espace de 500 m². Mais la petite entreprise cherche déjà à s'agrandir : au printemps prochain, la maison située derrière le portail de la rue Charles Auray sera transformée en espace de co-working, avec une cuisine partagée à la clé. Car pour Vincent Guimas, co-fondateur de la Nouvelle Fabrique, les Arts Codés doivent devenir avant tout un lieu collaboratif, un



La fraiseuse qui permet de découper le matériau suivant le fichier numérique.

espace vivant de partage des connaissances. Ouverte aux entreprises, aux créateurs – designers, architectes, etc. – et à tous les amateurs-bricoleurs, la Nouvelle Fabrique se définit comme une micro-usine urbaine.

La monnaie virtuelle de la Nouvelle Fabrique



Si vous souhaitez utiliser l'imprimante 3D, la découpe laser, la fraiseuse numérique, participer aux ateliers Pocket – une session de 2 heures permettant de découvrir le monde de la conception et de la fabrication – ou prendre un cours particulier, il est possible de régler par heure (20 euros/h pour l'impression 3D) ou d'utiliser des Fabcoins, la monnaie circulant aux Arts Codés, de petits jetons rouges gravés au laser. « Si les Fabcoins permettent d'avoir une approche transversale des activités », explique Vincent Guimas, ils permettent aussi d'insuffler un esprit communautaire au lieu ». Ils font également d'excellentes idées de cadeaux!
Taux de change : 1 Fabcoin = 10€



Vincent Guimas, co-fondateur de la Nouvelle Fabrique.

« À la différence des autres Fab Lab, nous nous considérons plutôt comme des créateurs qui s'intéressent aux machines. Ce qui nous plaît c'est que les gens repartent avec un objet unique », confie Vincent Guimas.

cera les workshops et autres ateliers pour enfants qu'elle animait déjà au 104. Outre les ateliers proposés aux scolaires depuis la rentrée, elle compte également organiser des animations sur le marché de Pantin.

Tiphaine Cariou

Informations pratiques

✓ Les Arts Codés 19, rue Charles Auray

lesartscodes.fr/actualites/

✓ La Nouvelle Fabrique

☎ 09 83 39 47 73

Horaires : lundi-mercredi 10.00-19.00 pour les

professionnels ; jeudi-vendredi 10.00-19.00 pour le grand public. Adhésion annuelle de 100€ pour les professionnels.
nouvellefabrique.fr

Les autres acteurs des Arts Codés

✓ CERFAV (arts verriers)

☎ 01 57 42 12 57 cerfav.fr

✓ In-Flexions (design numérique)

☎ 09 54 59 41 90 in-flexions.com

✓ MagnaLucis (solutions d'éclairage à LED)

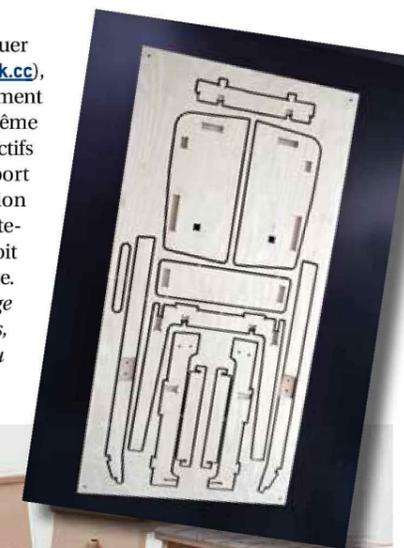
☎ 06 79 59 19 07 magnalucis.fr

✓ POLYREPRO (impression 3D)

☎ 01 49 66 68 68 polyrepro.fr

Opendesk, des meubles handmade

À la Nouvelle Fabrique, il est possible de fabriquer un meuble à partir d'Opendesk (www.opendesk.cc), un site Internet où l'on peut télécharger gratuitement des plans de meubles pour les fabriquer soi-même ou par l'intermédiaire d'un atelier. L'un des objectifs d'Opendesk est de réduire les coûts de transport des produits finis en profitant d'une fabrication locale. Collaborant étroitement avec cette plateforme Open Source, la Nouvelle Fabrique reçoit plusieurs demandes de particuliers par semaine. « Le principe d'Opendesk repose sur le partage puisque les plans sont placés sous licences libres, donc non payants. C'est un peu le airbnb du meuble », explique Vincent Guimas.



L'aventure de la fabrication

En plus de mettre à disposition du public, notamment professionnel, des machines-outils comme l'imprimante 3D, la fraiseuse numérique ou la découpe laser, elle accueille toutes les personnes qui souhaitent se lancer dans l'aventure de la fabrication. Vous avez une idée de meuble en tête? Bienvenue à la Nouvelle Fabrique! Vous arrivez avec votre matériau et votre projet, et quelques heures après, vous repartez avec votre création – table, chaise, etc. La fabrication par soi-même est ici fortement encouragée! Vous y trouverez un accompagnement individualisé, de la conception à la fabrication : « Tout d'abord, l'utilisateur modélise sur ordinateur une pièce en 3D avec un logiciel comme Sketchup. Puis le fichier est envoyé sur la carte électronique de la fraiseuse numérique », précise Vincent Guimas. Reste ensuite le découpage, l'assemblage, le ponçage... qui font de vous un vrai maker! À noter : d'ici quelques mois, la Nouvelle Fabrique relan-

